



Dans ce numéro...

- Optimiser le rendement des pâturages
- Moyens de lutte biologique contre la drosophile à aile tachetées
- Comment se préparer et réagir à un rappel de produit
- Vous souhaitez utiliser des biopesticides? Inscrivez-vous à l'OFVC!
- Possibilités de financement
- Possibilités de formation
- Conférences
- Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Bienvenue à Agrobio

Evan Elford, spécialiste en culture de remplacement, MAAO et MAR

Ce mois-ci, l'Ontario Fruit and Vegetable Convention tiendra une séance sur la production biologique, mercredi le 19 mars de 9 h 30 à 11 h 30. L'accent sera mis sur la lutte biologique. Eric Gallandt de l'Université du Maine commencera l'atelier avec un aperçu des méthodes de lutte contre les mauvaises herbes en rapportant des expériences de recherche et de terrain pour les producteurs de légumes. Melanie Filotas et Jason Deveau, spécialistes au MAAO et au MAR, présenteront des exposés sur la lutte biologique contre les maladies et l'utilisation de produits biologiques à la disposition des producteurs de fruits et légumes.

Les producteurs biologiques qui souhaitent utiliser les biopesticides de manière plus efficace pourraient aussi assister à l'atelier intitulé « Biopesticides - Making Them Work in the Field » (Assurer l'efficacité des biopesticides) de 14 h à 16 h. Des conférenciers provenant du milieu de la recherche, de la vulgarisation et de l'industrie des biopesticides donneront conseils et suggestions sur la manière d'utiliser efficacement ces produits. Pour plus d'information, visitez le site Web de l'OFVC à www.ofvc.ca. Nous vous attendons en grand nombre au colloque de Niagara Falls!

Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAARO :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

Pour la version anglaise :

<http://www.omafra.gov.on.ca/english/crops/organic/news/news/organic.html>

On peut aussi accéder aux pages du MAAARO sur les cultures biologiques en passant par :

<http://www.ontario.ca/organic> et <http://www.ontario.ca/biologique>

L'Équipe d'Agrobio Ontario

Evan Elford – Editor, MAAO et MAR, spécialiste du développement des nouvelles cultures

Jack Kyle – MAAO et MAR, spécialiste des animaux pacageurs

Hugh Berges – MAAO et MAR, directeur, techniques horticoles

Katie Meagher – MAAO et MAR, spécialiste de la commercialisation

Mario Mongeon – MAAO et MAR, spécialiste en productions animales

Melanie Filotas – MAAO et MAR, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales

Jacquie De Fields – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Julie Gamache – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Optimiser le rendement des pâturages

Jack Kyle, spécialiste des animaux de pâturage, MAAO et MAR

C'est au début de la saison du pâturage qu'on peut s'organiser pour optimiser le rendement des pâturages. Ces derniers représentent la source d'alimentation animale la moins coûteuse, et les possibilités d'améliorer cette production sont nombreuses pour la plupart des fermes. Un pâturage bien entretenu offre des avantages très concurrentiels comparativement à toute autre utilisation de la même parcelle de terrain si les plantes fourragères et le bétail font l'objet d'une gestion rigoureuse dans le cadre d'un bon système de rotation.

Le meilleur moyen de maximiser les productions fourragères et animales est de cibler une croissance optimale des plantes fourragères tout en visant une taille des plants optimale pour le broutage.

Pour obtenir la croissance optimale des plants, leur rythme de croissance doit être rapide le plus longtemps possible durant la saison. Avec une hauteur cible située entre 10 cm (4 pouces) et 30 cm (12 pouces), on permet aux plants de maintenir un bon rythme de croissance et de capter tout l'ensoleillement possible pour stimuler la photosynthèse. Cette hauteur s'accompagne aussi d'un bon système racinaire en mesure de prélever l'eau et les éléments nutritifs dans le sol au cours de l'été et de réduire au minimum une éventuelle période de dormance estivale en cas de sécheresse. Pour maintenir ce rythme de croissance, on doit déplacer le bétail vers de nouvelles parcelles d'herbes fraîches tous les deux jours. Si les quantités offertes à la fois sont trop abondantes, il y a risque de broutage sélectif. Les plantes les moins attrayantes ne seront pas mangées, elles vont atteindre la maturité et après quelques années, elles seront dominantes dans le pâturage.

Après que les plantes ont été broutées, il leur faut une période de repos pour permettre leur repousse. C'est là un point majeur en gestion des pâturages : repos et repousse.

Il est déterminant pour la productivité du bétail de cibler une hauteur optimale des plants à brouter. Les bovins broutent à un rythme relativement constant durant environ 8 heures par jour. L'exploitant du pâturage doit tenter de rendre ses pâturages à la hauteur optimale, soit 10 à 30 cm; il s'agit de la première étape pour maximiser l'ingestion. La deuxième étape consiste à offrir constamment de l'herbe fraîche. Les animaux ne mangent pas de plantes piétinées ou souillées par du fumier ou de l'urine. Plus les animaux restent longtemps dans une parcelle, plus la proportion de fourrages peu appétissants augmente, d'où l'importance de déplacer fréquemment le bétail vers des pâturages frais.

La pose de clôtures permet de gérer les déplacements du bétail et de donner aux pâturages du temps pour la repousse ainsi que de gérer la quantité et la qualité de fourrages offerts aux animaux. Les clôtures qui délimitent le périmètre doivent être suffisamment solides pour garder les animaux dans les enclos sans crainte qu'ils s'en échappent.

Les clôtures servant à subdiviser les enclos peuvent être assez simples : une clôture électrique avec fil simple ou double peut être très efficace. On peut facilement déplacer ce type de clôture, s'il est nécessaire de modifier les dimensions de la parcelle à brouter.

Les animaux qui disposent de fourrages de qualité en quantité suffisante risquent beaucoup moins d'endommager les clôtures que le bétail affamé. Les bovins sont des animaux routiniers et s'ils savent qu'ils auront accès à de l'herbe fraîche dans la journée ou le lendemain, ils vont attendre patiemment. L'éleveur doit se rappeler qu'il doit cependant éviter de mettre leur patience à l'épreuve!

Le déplacement quotidien ou tous les deux jours du bétail vers des pâturages d'herbes fraîches permet d'optimiser la qualité et la quantité de fourrages. De cette manière, on réduit aussi les possibilités que les animaux broutent trop les mêmes plantes, ce qui contribue à réduire la croissance de l'herbe. Il est important d'avoir suffisamment d'enclos afin que le bétail n'y retourne pas avant que les plantes aient pleinement récupéré. Cette durée dépend des conditions de croissance, mais la période de récupération est habituellement d'environ 20 jours en mai et au début de juin et de 30 à 45 jours ou plus en juillet et août.

La productivité d'un élevage au pâturage est étroitement liée au nombre d'enclos de rotation; il en faut au moins 10 à 12. Idéalement, on recommande environ 30 enclos pour chaque type de bétail au pâturage. L'expérience a montré que les éleveurs qui disposent de ce nombre d'enclos sont ceux qui sont les plus satisfaits et qui obtiennent constamment d'excellents résultats.

Si l'on porte une attention particulière aux détails, le troupeau va consommer de grandes quantités de fourrages de bonne qualité et sa productivité sera optimale au cours de la saison de croissance. Le respect de ces conseils permettra de profiter d'un système de pâturage des plus efficaces.

Moyens de lutte biologique contre la drosophile à aile tachetée

Pam Fisher, spécialiste de la culture des petits fruits, MAAO et MAR

La drosophile à aile tachetée (DAT) est un ravageur invasif direct des cultures de petits fruits et d'autres fruits à peau tendre. En quelques années à peine, cet insecte s'est introduit dans la totalité des principales régions productrices de fruits aux États-Unis, en Colombie-Britannique et dans l'Est du Canada.

La drosophile à aile tachetée représente un problème grave, car elle pond ses œufs dans les fruits mûrissants. Les œufs, les larves et les pupes de la DAT sont présents dans le fruit au moment de la récolte. Le fruit perd donc son intégrité et se détériore rapidement. La DAT produit plusieurs générations par année et les populations se forment très rapidement. Il est presque certain que les fruits tardifs comme les framboises d'automne, les bleuets et les fraises à jour neutre vont être infestés par la DAT à moins que les producteurs adoptent des mesures de lutte à son égard.

La lutte contre la DAT est difficile autant pour les producteurs biologiques que conventionnels.

Insecticides biologiques : les insecticides ont une fonction importante dans la lutte contre la DAT; des traitements hebdomadaires peuvent être efficaces lorsque le fruit est mûr ou mûrissant.

Nous prévoyons qu'il y aura une homologation d'urgence de l'insecticide ENTRUST SC contre la DAT pour les petits fruits et les fruits à noyau en 2014. Entrust (spinosad) est très efficace contre la DAT et est accepté par la plupart des cahiers de charge en production biologique. Il y aura cependant des limites au nombre de traitements par saison, ce qui signifie que cela risque d'être insuffisant pour protéger les cultures dont la période de récolte s'échelonne sur une plus longue période. En outre, Entrust (insecticide du groupe 5) ne devrait pas être appliqué à répétition en raison des risques de résistance. Il est important d'utiliser en alternance des insecticides d'autres groupes. En Californie, la DAT a déjà développé une résistance à l'insecticide biologique Pyganic, lorsque ce dernier a été utilisé à répétition.

Surveiller les mises à jour sur les homologations d'urgence des produits utilisés en production biologique contre la DAT sur le site suivant : www.ontario.ca/ailestachetees.

Le traitement avec uniquement des insecticides n'est pas suffisamment efficace contre la DAT. Les chercheurs tentent donc de trouver des moyens plus durables. Bon nombre de pratiques culturales peuvent être intégrées au programme de lutte contre la DAT.

Calendrier de récolte. La plus importante stratégie de lutte contre la DAT consiste à augmenter le nombre de cueillettes et à ramasser tous les fruits mûrs. Idéalement, tous les fruits mûrs devraient être récoltés chaque jour ou tous les deux jours. Dans les fermes d'autocueillette, où ce n'est pas la totalité des fruits qui est ramassée à la fois, les producteurs devraient envoyer des cueilleurs dans les champs après le passage des clients, afin de terminer la récolte. Des producteurs ont réussi à lutter efficacement contre la DAT dans les framboises et les fraises à jour neutre en planifiant le ramassage de manière à prévoir des cueillettes fréquentes et complètes. Ce n'est cependant pas un moyen très pratique dans le cas des bleuets ou des mûres, qui sont cueillis une ou deux fois par semaine.

Cueillette des fruits trop mûrs ou meurtris. La cueillette des fruits non vendables peut réduire la propagation de la DAT, mais cette pratique est coûteuse et pas nécessairement rentable. Par contre, en production biologique, où les choix d'insecticides sont limités, le retrait des fruits non vendables peut être un choix avantageux (figure 1). Les rebuts doivent toutefois être enfouis à au moins 30 cm de profondeur, ou gardés dans des contenants étanches pendant quelques jours.

Refroidissement postrécolte. Le refroidissement des fruits à 1,6 °C (35 °F) immédiatement après la cueillette ralentit le développement de la DAT dans les fruits cueillis. Si les fruits sont gardés pendant trois jours à cette température, de nombreux œufs et de petites larves mourront. Cependant, une fois que la DAT a pondu ses œufs dans le fruit, la durée de conservation de ce dernier est compromise, car la surface du fruit a été endommagée. Le refroidissement postrécolte doit être suivi d'une mise en marché immédiate du fruit.

Gestion des cultures. Les populations de DAT sont favorisées par des températures modérées et une humidité élevée. Les producteurs peuvent influencer les populations de DAT en s'assurant que les cultures sont taillées pour faciliter la circulation d'air, la réduction de l'humidité autour de la couverture végétale et la cueillette. Tailler les ronces et poser des treillis (figure 2). Les bleuets doivent être taillés afin d'ouvrir la couverture végétale. Les fraisiers qui donnent des fruits en juin devraient être fraises de juin devraient être rénovés dès que possible après la récolte. Les stolons devraient être coupés sur les fraisiers à jour neutre afin de réduire la quantité de rebuts sur les lits de culture.

Entretien de la surface du sol. Les fruits tombés peuvent être une source de DAT. Les facteurs qui favorisent le dessèchement du fruit, comme l'herbe

Moyens de lutte biologique contre la drosophile à aile tachetée (suite)

fauchée, le sol sec travaillé ou un géotextile, peuvent aider à réduire l'apparition de DAT attribuable aux fruits tombés.

L'utilisation de géotextile peut aussi faciliter le ramassage des fruits tombés pour les éliminer. L'irrigation goutte-à-goutte au lieu de l'irrigation par aspersion peut aider à garder l'environnement plus sec dans les rangées et réduire l'humidité autour des plants.

Gestion des plantes hôtes indigènes. La DAT a de nombreux hôtes indigènes (comme la mûre blanche, le chèvrefeuille, les ronces, la phytolaque, le cornouiller, le nerprun et le cerisier de Pennsylvanie) qui sont répandus dans les campagnes ontariennes. Ces hôtes sauvages représentent d'importants habitats pour les pollinisateurs et d'autres insectes utiles. Il n'est pas réaliste ni souhaitable de supprimer toutes ces plantes hôtes indigènes autour des champs cultivés. On devrait par contre éliminer les mûriers et les framboisiers sauvages où c'est possible ou tondre sous la zone fructifère chaque année.

Lutte biologique. La DAT a peu d'ennemis naturels. Des guêpes qui parasitent la DAT ont été identifiées en Ontario et ailleurs en Amérique du Nord, mais les moyens de lutte biologique ne sont pas rentables actuellement. La plupart des parasites des drosophiles ne semblent pas encore en mesure de repérer cette nouvelle espèce invasive, et les taux de parasitisme sont faibles, soit 1 à 2 %. Des recherches sont en cours dans certaines régions d'Asie où le ravageur est bien installé en vue d'identifier des prédateurs ou des parasites. D'autres chercheurs étudient l'efficacité des biopesticides, mais avec peu de succès jusqu'à maintenant.

Exclusion. L'exclusion de la DAT de la couverture végétale a été tentée à petite échelle dans les bleuets et pourrait aussi être utilisée dans les grands tunnels. Le filet requis pour exclure les DAT est offert sur le marché; il est fait de mailles fines et est plus lourd que les filets pour oiseaux. Il doit être installé sur une structure suffisamment solide pour supporter un surplus de poids. L'extrémité inférieure doit être enfoncée au niveau du sol ou installée pour prévenir toute ouverture entre le sol et le filet. De plus, les portes doivent être gardées fermées, ce qui est difficile lorsque les cueilleurs entrent et sortent. Le filet peut aussi avoir des effets secondaires nuisibles en raison d'une atténuation de la lumière et de la ventilation. Les recherches se poursuivent sur cet autre moyen de lutte contre la DAT.

Pour plus d'information : Pour des renseignements à jour et détaillés sur la drosophile à aile tachetée, consulter

notre site Web à www.ontario.ca/ailestachetees.

Les producteurs peuvent aussi écouter un webinaire enregistré par Dr H. Burrak de l'université de la Caroline du Nord et Dr V. Walton de l'université de l'État de l'Oregon, intitulé « Biologically Based Organic Management Strategies for Spotted Wing Drosophila » Une partie de l'information donnée dans cette présentation a été utilisée pour la rédaction du présent article. <http://www.extension.org/pages/70121/biologically-based-organic-management-strategies-for-spotted-wing-drosophila> (en anglais seulement).



Figure 1 : L'élimination des fruits trop mûrs et non vendables des champs peut contribuer à réduire les populations de DAT



Figure 2 : La gestion des cultures peut avoir un effet sur les dommages associés à la DAT. Bien que les rendements totaux puissent être plus élevés dans la plantation de gauche, il sera plus facile de lutter contre la DAT dans le champ de droite, où des treillis ont été installés pour faciliter la récolte. L'utilisation de géotextile peut aider à dessécher les fruits tombés.

Comment se préparer et réagir à un rappel de produit

Wayne Du, spécialiste de la salubrité des aliments à la ferme, MAAO et MAR

Il est indispensable de se doter d'un système efficace de rappel de produit pour éliminer rapidement les produits alimentaires contaminés de la chaîne d'approvisionnement et prévenir les maladies d'origine alimentaire. Êtes-vous prêt pour un éventuel rappel de produit? Voici quelques conseils à ce sujet.

Se préparer à un éventuel rappel de produit

- Identifiez les organismes de réglementation locaux et les parties concernées, comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les inspecteurs, les fournisseurs et acheteurs, les regroupements de producteurs spécialisés, le personnel affecté aux urgences et les vétérinaires, et consignez leurs coordonnées.
- Organisez les données sur la production et les registres connexes et ayez-les à portée de la main en cas de rappel.
- Effectuez un exercice de rappel pour vérifier l'efficacité de votre système de rappel.
- Faites en sorte de pouvoir identifier, trouver et rappeler la totalité des produits touchés dans un délai de 48 heures.

Intervenir en cas de rappel

Si un problème touchant votre établissement ou un de vos produits a été relevé et qu'un rappel doit être effectué, vous devez aviser immédiatement l'ACIA et lui fournir les renseignements suivants :

- une description détaillée de la nature du problème;

- les détails des plaintes reçues et tout cas de maladie signalé;
- le nom ou la marque du produit et sa description ainsi que la quantité et le ou les numéros de lot du produit touché;
- l'étiquette du produit;
- l'échelle de distribution du produit;
- les dates où le produit a été distribué;
- les coordonnées permettant de communiquer avec le coordonnateur des rappels de votre établissement pendant et après les heures de travail.

Vous devez informer sans délai vos acheteurs et les autres parties concernées de la situation.

Même si les producteurs font tout en leur pouvoir pour offrir des produits sans danger et de qualité, des rappels sont parfois nécessaires. Une bonne préparation fait gagner du temps et réduit l'ensemble des coûts pour l'entreprise, mais elle permet avant tout de protéger les consommateurs.

Pour obtenir d'autres renseignements au sujet des rappels d'aliments, reportez-vous à la page **Rappels d'aliments et mesures d'urgence** dans le site Web de l'ACIA ou participez à nos ateliers sur les rappels qui sont offerts gratuitement en ligne. Pour en savoir plus long sur les ateliers, vous pouvez consulter notre site, au www.ontario.ca/salubritedesaliments, ou nous téléphoner, au 1 877 424 1300.

Vous souhaitez utiliser des biopesticides? Inscrivez-vous à l'OFVC!

Melanie Filotas, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales, MAAO et MAR

Plusieurs biopesticides sont maintenant homologués pour utilisation en production biologique lorsque d'autres méthodes de lutte ne sont pas efficaces contre les insectes. L'efficacité de ces produits dépend toutefois de la compréhension de l'utilisateur sur ce que sont véritablement ces produits et sur leur mode de fonctionnement. En effet, il se peut que leur emploi et leur action soient assez différents des autres produits habituellement utilisés comme le cuivre et le soufre.

Les producteurs qui souhaitent apprendre comment utiliser plus efficacement les biopesticides peuvent participer à la séance intitulée « *Biopesticides: Making them work in the field* » (Les biopesticides : comment s'en servir sur le terrain) qui aura lieu dans le cadre du colloque Ontario Fruit and Vegetable Convention au centre de congrès Scotiabank à Niagara Falls, le mercredi 19 février de 14 h à 16 h. Des conférenciers du milieu de la recherche, des services de vulgarisation et de l'industrie des biopesticides présenteront conseils et suggestions sur une utilisation plus efficace de ces

produits. Programme de la séance :

Matt Krause, Bioworks, inc. « *Biopesticides for management of root and foliar diseases* » (Les biopesticides pour lutter contre les maladies foliaires et racinaires)

Claude Dubois, AEF Global, « *Effective fungicides for strawberry, apple, grape and other crops* » (Des fongicides efficaces pour les fraises, les pommes, les raisins et autres cultures)

Mary Ruth McDonald, Université de Guelph, « *Biopesticide use in Ontario vegetables – a researcher's perspective* » (Utilisation des biopesticides dans les légumes ontariens- le point de vue d'une chercheure).

Pour plus de renseignements, consulter le site www.ofvc.ca (en anglais seulement) On peut aussi s'inscrire en ligne.

Fonds de promotion des produits alimentaires locaux

Le Fonds de promotion des produits alimentaires locaux est une initiative échelonnée sur trois ans qui dispose d'une somme maximale de 10 millions de dollars annuellement en vue de soutenir des projets novateurs en matière d'alimentation locale. L'objectif est de réduire les obstacles au développement économique régional et de contribuer à la durabilité de ce développement tout en permettant des répercussions positives sur l'économie ontarienne.

Le Fonds soutiendra quatre catégories de projets :

1. Réseaux de produits alimentaires locaux et régionaux.
2. Amélioration de la technologie, des capacités et de l'accroissement des petites immobilisations.
3. Recherche et pratiques optimales.
4. Éducation, marketing et sensibilisation.

Pour de plus amples renseignements et des lignes directrices sur le Fonds, veuillez consulter le site Web du MAAO et du MAR à : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/about/localfood.htm>

Programmes d'aide financière de Cultivons l'avenir 2 destinés aux producteurs, aux organisations et aux partenariats

Cultivons l'avenir 2 est une initiative fédérale-provinciale-territoriale qui vise à stimuler l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés dans le secteur canadien de l'agroalimentaire et des produits agricoles. En Ontario, les exploitations agricoles et les partenariats et organisations des secteurs de l'alimentation et des bioproduits peuvent élaborer leur propre plan et saisir les occasions d'accroître leurs profits, d'élargir leur marché et de gérer les risques.

Secteurs prioritaires pour l'aide financière liée à Cultivons l'avenir 2

Les producteurs, les organisations et les partenariats peuvent présenter une demande d'aide financière dans six secteurs prioritaires qui mettent l'accent sur l'innovation :

- Changements environnementaux et climatiques
- Systèmes d'assurance (salubrité des aliments, traçabilité et bien-être des animaux)
- Développement des marchés
- Santé des animaux et des végétaux
- Amélioration de la productivité au travail
- Développement des affaires et du leadership

Aide financière pour le renforcement des capacités

Une aide financière à coûts partagés est offerte aux clients admissibles pour leur permettre d'acquérir des compétences supplémentaires, d'effectuer des évaluations et vérifications approfondies et d'élaborer un plan d'affaires.

Le renforcement des capacités est un moyen de préparer les clients à présenter une autre demande d'aide financière à coûts partagés pour la mise en œuvre de projets. Les demandes d'aide financière pour le renforcement des capacités seront acceptées en continu.

- Rédaction d'un plan et d'un rapport contenant des recommandations sur la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion améliorées pour l'irrigation et la fertirrigation (p. ex. dans les champs et les serres)
- Évaluation de la consommation d'énergie pour les bâtiments agricoles existants qui vise à réduire la dépendance à l'électricité et aux combustibles fossiles ainsi que les émissions de gaz à effet de serre
- Prévention des dommages causés par la faune en vue de réduire l'endommagement des cultures ou des biens ou les problèmes causés au bétail par la faune
- Évaluation des marchés, élaboration d'un plan de marketing et conception de documents de communication
- Planification de la lutte antiparasitaire intégrée
- Évaluation du coût de production
- Élaboration d'un plan de relève, d'un plan d'expansion, d'un plan de gestion des ressources humaines et d'un plan d'affaires

Aide financière pour la mise en œuvre de projets

Les clients peuvent être admissibles à une aide financière à coûts partagés pour la réalisation de projets qui faciliteront l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Les demandes relatives à la mise en œuvre de projets seront examinées et évaluées en fonction du mérite. Les clients qui établissent un plan de travail ou d'affaires et un budget détaillés et qui obtiennent les permis et approbations applicables avant de présenter une demande augmentent leurs chances d'obtenir une aide financière.

Le montant maximal que peut recevoir une entreprise agricole pendant la durée du programme quinquennal (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2018) s'élève à 350 000 \$.

On recommande fortement aux producteurs de participer à un atelier gratuit sur le renforcement des capacités, comme celui sur le Programme Canada-Ontario des plans agroenvironnementaux (4^e édition) ou Faites fructifier les profits de votre ferme.

Veillez consulter le site Web de Cultivons l'avenir 2 à l'adresse suivante : www.ontario.ca/cultivonslavenir2

La liste complète des programmes et services destinés aux agriculteurs de l'Ontario figure dans le site Web du MAAO et du MAR ainsi que dans la fiche technique intitulée *Programmes et services à l'intention des agriculteurs ontariens*. Pour obtenir d'autres détails, rendez-vous au www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/facts/progserv.htm ou communiquez avec le Centre d'information agricole du MAAO et du MAR, au 1 877 424-1300, pour demander une copie papier de la fiche technique.

Possibilités de formation

Webinaire sur les bases de la préservation des semences

Date : Mercredi 19 février 2014

L'Initiative de la famille Bauta sur la sécurité des semences au Canada présentera sa première série de webinaires en 2014 sur les bases de la préservation des semences, à compter du mercredi 19 février!!

Quatre séminaires seront offerts au cours de 2014 en anglais et deux en français avec des contenus saisonniers pertinents sur des sujets portant sur la planification des cultures semencières ainsi que sur le matériel, l'assurance-qualité et la mise en marché. Les webinaires seront offerts gratuitement dans tout le Canada.

Planification des cultures de semences de légumes :
mercredi 19 février 2014

Invités :

- Patrick Steiner de Stellar Seeds, C.-B.
 - Michelle Smith de Northwind Farm, N.-É.
- Daniel Brisebois de la Ferme coopérative Tournesol, QC
- Sujets :

- Connaissance des cultures semencières et des cycles vitaux, distances d'isolement et taille des populations.
 - Approvisionnement en stocks de semences, intégration de la production semencière à votre exploitation.
- Utilisation et mise en marché des cultures semencières : utilisation prévue et acheteurs potentiels.
- Pour plus de renseignements et l'horaire détaillé, consultez les sites www.seedsecurity.ca et www.everdale.org.

Atelier sur la culture des fruits en milieu urbain

Dates : 9 et 16 mars (ateliers distincts)

Heure : 9 h à 16 h 30

Endroit : Toronto

Animateurs : Ken Taylor et Phil Collins

Apprenez quels fruits poussent bien dans la région métropolitaine de Toronto : dans votre cour, sur votre balcon ou sur votre terrasse sur le toit.

Joignez-vous à nous pour cet atelier intensif d'une journée au cours duquel vous apprendrez les bases de l'aménagement d'un verger urbain, quatre méthodes de propagation des fruits, et la manière de prélever, d'entreposer et d'enraciner des boutures d'arbres fruitiers. Faites davantage connaissance avec les variétés exotiques comme la papaye, le kaki, le nashi et l'arbre à noix de cœur.

Pour plus de renseignements et pour s'inscrire, consulter le site www.foggyriverfarm.eventbrite.com

Réunions de cuisine de l'EFAO

De nombreuses réunions de cuisine auront lieu cet hiver. Consulter le site de l'EFAO pour plus de renseignements au www.efao.ca

C.R.A.F.T. (Collaborative Regional Alliance for Farmer Training in Ontario)

Possibilités de stages

Stages saisonniers à plein temps et autres stages en agriculture biologique en Ontario.

Si vous souhaitez vivre une expérience pratique pour une pleine immersion en agriculture écologique, vous êtes au bon endroit. CRAFT Ontario vous ouvre la voie à la possibilité de faire un stage en agriculture qui pourra changer votre vie. Que vous rêviez de posséder un jour votre propre ferme biologique ou que vous souhaitiez acquérir des habiletés pratiques sur les méthodes de culture, qui pourraient être utilisées dans d'autres carrières ou dans certaines circonstances, un stage agricole constitue une expérience inégalable qui vous dotera d'outils variés et d'une compréhension du domaine qui feront la différence. Toutes les fermes faisant partie de CRAFT sont indépendantes et offrent leur propre programme de stages avec ententes individuelles concernant l'hébergement, les repas, le salaire, les horaires de travail et les méthodes de formation.

Pour plus d'information, consultez le site Web suivant : www.craftontario.ca

Ontario Fruit and Vegetable Convention (OFVC)

Date : 19 et 20 février 2014

Lieu : Scotiabank Convention Centre, 6815, avenue Stanley, Niagara Falls, Ontario

Un atelier sur l'agriculture biologique accueillera

- Eric Gallandt (Université du Maine) : Perspective sur les systèmes de lutte contre les mauvaises herbes : désherbage mécanique, rotation, cultures de couverture et banque de semences de mauvaises herbes.
- Jason Deveau, MAAO et MAR : Épandage d'amendements et produits de lutte antiparasitaire biologiques.
- Melanie Filotas, MAAO et MAR : Mildiou et insectes envahisseurs : que peut faire le producteur de cultures biologiques contre ces ravageurs?

Séance sur les biopesticides : « Les biopesticides : comment les rendre efficaces », dans l'après-midi, après la séance sur l'agriculture biologique.

Sujets qui seront abordés :

- Liette Lambert (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) : Biopesticides : les expériences québécoises.
- Matt Karuse (Bioworks, Inc.) : Les biopesticides pour lutter contre les maladies des racines et des feuilles.
- Claude Dubois (AEF Global) : Fongicides efficaces pour les fraises, les pommes et autres cultures.
- Mary Ruth McDonald (Université de Guelph) : Utilisation des biopesticides dans les légumes de l'Ontario : perspective de chercheur.

Pour plus d'information, consultez le site Web de l'OFVC à www.ofvc.ca

Journée Éco-ferme 2014

Date : 22 février 2014

Lieu : Le Ramada Inn, 805, avenue Brookdale, Cornwall, Ontario

Inscription hâtive en ligne ou par la poste.

Les frais d'inscription comprennent le repas du midi :

- Adulte : 56,50 \$ (67,80 \$ à la porte)
- Membres de Cultivons biologique Canada ou d'Organic Meadow : 45,10 \$ (56,50 \$ à la porte)
- Étudiant : 28,25 \$
- Âge d'or : 33,90 \$

Pour plus d'information et un dépliant détaillé sur le colloque, consultez le site Web de COG à

www.cog.ca/ottawa/eco-farm-day

8^e colloque annuel sur l'agriculture biologique de CBC (chapitre de Toronto)

La perspective du biologique : à la recherche de changement

Date : Samedi 22 février 2014 (9 h à 17 h)

Lieu : Centre de conférence de l'Université de Toronto, 89 rue Chestnut, Toronto

Frais d'inscription : 65 \$ (85 \$ après le 15 février); membres de CBC, aînés et étudiants : 55 \$ (65 \$ après le 15 février)

Pour plus d'information et pour inscription, composer le 647 367-7706 ou visiter le site Web suivant :

www.cogtoronto.org

Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Techniques horticoles

Mike Celetti phytopathologiste, chef du programme de pathologie – Horticulture 519-824-4120, x58910
Jim Chaput Coordonnateur des mesures de lutte à emploi limité/MAAARO 519-826-3539
Hannah Fraser chargée de programme, entomologie des cultures horticoles 905-562-1674
Kristen Callow chargée de programme, lutte contre les mauvaises herbes - cultures horticoles/MAAARO 519-738-1232
Christoph Kessel chargé de programme, nutrition des cultures horticoles 519-824-4120, x52480
Deanna Németh chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des cultures horticoles/MAAARO 905-562-1170
Anne Verhallen spécialiste de la gestion des sols 519-674-1614
Poste vacant chargé de programme, production de cultures biologiques 519-826-4587
Denise Beaton chargée du programme de protection des cultures 519-826-6594
Jason Deveau spécialiste de la technologie d'application des pesticides 519-426-8934

Horticulture

Marg Appleby spécialiste des systèmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures 613-475-5850
Eugenia Banks spécialiste de la pomme de terre 519-826-3678
Wendy McFadden-Smith spécialiste de la lutte intégrée des ennemis des fruits tendres 905-562-3833
Jennifer DeEll chargée de programme, qualité des produits maraîchers frais 519-426-1408
Pam Fisher spécialiste de la culture des petits fruits 519-426-2238
Janice LeBoeuf spécialiste de la culture des légumes 519-674-1699
Elaine Roddy spécialiste de la culture des légumes 519-674-1616
Kathryn Carter spécialiste de la culture des fruits tendres et du raisin 905-562-1639
Leslie Huffman spécialiste des pommes 519-738-1256
Kristy Grigg-McGuffin spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des fruits à pépins 519-426-4322
Marion Paibomesai spécialiste de la culture des légumes 519-826-4963

Serriculture, Agroforesterie et Cultures spéciales

Jim Todd spécialiste en cultures de remplacement 519-426-3823
Melanie Filotas spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales 519-426-4434
Sean Westerveld spécialiste de la culture du ginseng et des herbes médicinales 519-426-4323
Evan Elford spécialiste en cultures de remplacement 519-426-4509
Wayne Brown spécialiste de la floriculture en serre 905-562-4141, x179
Graeme Murphy spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures floricoles en serre 905-562-4141, x106
Shalin Khosla spécialiste de la culture des légumes en serre 519-738-1257
Gillian Ferguson spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures légumières en serre 519-738-1258
Pam Charbonneau spécialiste de la production du gazon 519-824-4120, x52597
Jennifer Llewellyn spécialiste de la culture en pépinière 519-824-4120, x52671
Todd Leuty spécialiste de l'agroforesterie 519-826-3215
Mahendra Thimmanagari spécialiste des bioproduits à base de plantes 519-826-4593

Grandes cultures

Horst Bohner spécialiste de la culture du soja 519-271-5858
Ian McDonald coordonnateur de la recherche appliquée, grandes cultures 519-482-5129
Peter Johnson spécialiste de la culture des céréales 519-271-8180
Albert Tenuta phytopathologiste et chargé de programme, grandes cultures 519-674-1617
Tracey Baute chargé de programme, entomologie des grandes cultures 519-674-1696
Scott Banks spécialiste des cultures émergentes 613-258-8359
Gilles Quesnel chargé de programme, lutte intégrée contre les ennemis des grandes cultures (bilingue) 613-258-8250
Bonnie Ball spécialiste de la fertilité du sol 519-271-9269
Adam Hayes spécialiste de la culture des fourrages 519-674-1621
Greg Stewart chargé de programme, industrie du maïs 519-824-4120 x54865
Michael Cowbrough chargé de programme, lutte contre les mauvaises herbes - grandes cultures 519-824-4120 x52580
Joel Bagg spécialiste de la culture des fourrages 705-324-5856
Christine Brown chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des grandes cultures 519-537-8305
Brian Hall spécialiste de la culture des haricots comestibles et du canola 519-271-0083

Bétail

Tom Wright spécialiste de la nutrition des bovins laitiers 519-824-4120 x56281
Jaydee Smith chargée de programme, systèmes de production porcine 519-674-1542
Mario Mongeon spécialiste de l'élevage du bétail (bilingue) 613-679-0937
Albert Dam spécialiste de l'aviculture 519-824-4120 x54326
Brian Lang chargé de programme, systèmes de production laitière 519-537-8786
Doug Richards spécialiste de l'engraissement et de la finition des porcs 519-482-3133
Ron Lackey spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale 519-271-7407
Anita O'Brien spécialiste des moutons et des chèvres 613-258-8299
Brian Tapscott spécialiste de l'élevage d'animaux non traditionnels 519-846-3400
Chisptoph Wand spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des moutons et des chèvres 519-824-4120 x53670
Brian Pogue chargé de programme, bovins de boucherie 519-826-5106
Nancy Noecker spécialiste des exploitations vache-veau 613-258-8476
Delma Kennedy spécialiste, programmes de génétique, de reproduction et de performance des moutons 519-846-3398
Steve Naylor spécialiste de l'aquaculture 519-826-3172
Tom Hamilton chargé de programme, systèmes de production bovine de boucherie 705-647-2087
Jack Kyle spécialiste des animaux de pâturage 705-324-5855

Liens vers des informations biologiques

Organic Council of Ontario (OCO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.organiccouncil.ca>

Cultivons Biologique Canada

<http://www.cog.ca>

Agriculture organique de MAAO et MAR

<http://www.ontario.ca/organic>

Ecological Farmers of Ontario

(EFO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.efao.ca>

Centre d'agriculture biologique du Canada

<http://www.oacc.info>

Agricultural Information

Contact Centre:

1-877-424-1300

E-mail: ag.info.omafra@ontario.ca

www.ontario.ca/omafra

©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013

Agrobio février 2013